



Le comité consultatif indépendant dévoile le nom des Canadiennes emblématiques du pays proposées pour figurer sur le billet de banque émis en 2018

OTTAWA (ONTARIO) – La Banque du Canada a annoncé aujourd’hui que le [comité consultatif indépendant sur la conception du billet de 2018](#) a réduit à douze noms la liste des Canadiennes emblématiques du pays qui pourraient figurer sur le premier billet de la prochaine série.

Les [douze femmes éminentes](#) choisies parmi toutes les candidatures reçues du public sont (par ordre alphabétique) :

- Pitseolak Ashoona (v. 1904-1983)
- Emily Carr (1871-1945)
- Thérèse Casgrain (1896-1981)
- Viola Desmond (1914-1965)
- Lotta Hitschmanova (1909-1990)
- E. Pauline Johnson (1861-1913)
- Elizabeth (Elsie) MacGill (1905-1980)
- Nellie McClung (1873-1951)
- Lucy Maud Montgomery (1874-1942)
- Fanny (Bobbie) Rosenfeld (1904-1969)
- Gabrielle Roy (1909-1983)
- Idola Saint-Jean (1880-1945)

Dans une [déclaration](#), le comité consultatif a expliqué les critères et les principes régissant le processus de sélection, et précisé que les femmes proposées devraient avoir éliminé ou surmonté des obstacles, avoir provoqué des changements importants, avoir marqué l’histoire du Canada et être une source d’inspiration. « Les candidates se trouvant sur notre liste devraient obtenir l’assentiment des Canadiens et illustrer la diversité du pays. Leurs réalisations doivent être placées dans le contexte de leur époque », a-t-il indiqué.

La Banque souhaite remercier les membres du public pour leur participation à l’appel de candidatures, qui a permis de recueillir plus de 26 000 propositions. Au-delà de [460 candidatures admissibles](#) ont été soumises.

« Je suis très heureux de la contribution exceptionnelle que les Canadiens ont apportée à cette campagne, qui nous a permis de voir que le public s’intéresse vivement aux personnes représentées sur les billets qu’il utilise », a affirmé Stephen S. Poloz, gouverneur de la Banque du Canada. « Je tiens également à remercier les membres du comité consultatif pour les efforts qu’ils ont consacrés à l’élaboration de cette liste tout à



fait impressionnante, et j'ai hâte de passer aux prochaines étapes qui conduiront à la mise en circulation d'un nouveau billet en 2018. »

Dans le cadre d'un sondage d'opinion conventionnel, des Canadiens représentatifs de la population vont à présent donner leur avis sur les douze candidates proposées. À l'aide d'historiens et des résultats du sondage d'opinion, le comité consultatif dressera une liste restreinte de trois à cinq finalistes à soumettre au ministre des Finances. Ce dernier prendra la décision finale, conformément à la *Loi sur la Banque du Canada*.